



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 10 mars 2014, les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement 2014-247 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile;
- Règlement 2014-248 modifiant l'article 13 du règlement 2013-244 pour exclure les usagers non résidentiel ayant une cote « R »

Ces règlements entrent en vigueur le 11 mars 2014.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

**Pierre Rondeau**

Donné à Crabtree ce, 11 mars 2014

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), ..... **Pierre Rondeau** .....  
Nom  
secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **11 mars 2014** entre 10 h et 17 h.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **11 mars 2014**

.....  
*Pierre Rondeau*